



Départ locataire sans preavis

Par **Caroline**, le **07/02/2016** à **19:06**

Bonjour

Je loue une maison, les locataires ne paient plus le loyer depuis 7 mois. Suite à un commandement de payer et une assignation, nous passons au tribunal le mois prochain. Mes locataires ont l'APL qui recouvrent les 2/3 du loyer, cette aide m'a été versée mais il ne paie plus le 1/3 restant. Dernièrement, je constate que l'APL a bien baissé.. Je contacte mon locataire, celui-ci m'informe que sa femme l'a quitté et qu'elle est repartie soit disant chez ses parents. Pourtant, je n'ai récupéré aucune demande de préavis mais le changement de situation a été fait auprès de la CAF. Madame touche l'API (allocation parent isolé) et monsieur occupe seul mon logement de 3 chambres avec un APL réduit et ne paie pas le restant du loyer ! Que puis-je faire ? Ont-ils le droit de faire un changement de situation sans m'en informer ? Y'a-t-il des lois à respecter vis-à-vis du bail et de la CAF ?
Merci de m'éclairer.

Par **Caroline**, le **08/02/2016** à **23:20**

? Personne pour m'aider?

Par **Caroline**, le **08/02/2016** à **23:21**

? Personne pour m'aider?